

Si l'on en croit le gouvernement actuel, le baccalauréat va enfin être réformé, pour lui redonner crédit et efficacité : « vaste programme », aurait pu s'exclamer le général de Gaulle ! Car, au fil du temps, cet examen qui est censé être, une fois passé avec succès par le candidat, **le premier diplôme universitaire**

, s'est trouvé totalement discrédité par des taux pharamineux de réussite quand, dans le même temps, le niveau d'ensemble des bacheliers semblait fortement baisser, aidé en cela par la démagogie ambiante et des consignes inspectorales laxistes et, en définitive, injustes. Au point que son utilité a pu être remise en cause et que certains enseignants et quelques intellectuels comme Jacques Julliard n'ont pas hésité à demander

sa suppression pure et simple

, en particulier ces dernières années, marquées par de nombreux incidents et erreurs, y compris dans les sujets proposés à l'examen ! (1)



La piste d'un baccalauréat à quatre épreuves terminales et un contrôle continu sur l'année, peut-être même sur deux ans (les classes de Première et de Terminale), est intéressante, mais il n'est pas sûr qu'elle soit suffisante pour régler tous les problèmes de la

préparation aux études suivantes. Tout comme la proposition d'en finir avec des filières S, ES et L, qui ne jouent plus vraiment leur rôle en tant que telles, et de les remplacer par une sorte de «

lycée modulaire » qui permettrait aux lycéens de

construire leur propre

parcours, selon leurs affinités mais aussi selon leurs capacités et compétences concrètes

, les unes et les

autres prises en compte pour éviter à la fois la démotivation et la perte :

un équilibre subtil, sans doute pas toujours facile à trouver, mais plus juste

, autant pour l'élève que pour les enseignants des formations choisies.

Cette stratégie n'a de valeur que si l'on retrouve **plus de souplesse dans le calendrier d'enseignement**

, en autorisant l'élève à

dépasser les trois années officielles du lycée et en permettant des temps de «

césure

» (pour une année d'études à l'étranger, par exemple) ou de «

détachement en formation professionnelle

» (par exemple pour des stages en entreprise ou des périodes en milieu agricole, etc.). Cela nécessite aussi

une plus grande autonomie des établissements scolaires

et

un investissement parfois plus poussé de certains personnels de ceux-ci dans la construction de programmes contextualisés au regard de l'environnement local, historique, culturel comme professionnel

(la Bretagne n'offrant pas forcément les mêmes perspectives que l'Auvergne ou l'Alsace, et leurs différences étant à considérer et à exploiter intelligemment,

dans une nouvelle pratique de l'aménagement du territoire national

).

Écrit par Jean-Philippe

Dimanche, 05 Novembre 2017 20:18 - Mis à jour Dimanche, 05 Novembre 2017 20:24



Le baccalauréat est un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur qui est délivré par le ministre de l'Éducation nationale. Il est le principal diplôme de l'enseignement secondaire supérieur en France. Il est le principal diplôme de l'enseignement secondaire supérieur en France. Il est le principal diplôme de l'enseignement secondaire supérieur en France.